

AKTUELL

FOYER DE MÜHLENBACH

Du balai

Marianne Louis

Un nettoyage de printemps, c'est donc ça. On pense d'abord aux vieilles fripes qui encombrant le grenier mais l'Olai (Office luxembourgeois de l'accueil et de l'intégration), c'est des habitants de l'immeuble dont il se débarrasse.

L'Olai, organe rattaché au ministère de la Famille et de l'Intégration qui a en charge depuis 2009 la gestion des foyers pour travailleurs étrangers, a été pris d'une soudaine envie de faire le ménage dans ces structures qui depuis bien longtemps fonctionnent quasi en autogestion : à part une contribution financière, l'Olai ne s'occupait pour ainsi dire pas de ces foyers. Mais les temps changent et la première chose que l'Office renouvelle, ce sont les résidents. Rien de mieux pour mettre un peu d'ordre que de remplacer des travailleurs immigrés en situation précaire par d'autres travailleurs vulnérables.

Ainsi, au foyer de Mühlenbach, 25 résidents ont déjà été convoqués à un entretien préalable à la résiliation de leur contrat de location. La dénonciation des contrats oraux de mise à disposition conclu avec les occupants s'appuie sur une loi de 2008 qui stipule que l'Olai gère des structures « réservées au logement provisoire d'étrangers ». Très bien, mais nombre de résidents vivaient dans ce foyer bien avant 2008 et nul ne semblait être conscient du caractère temporaire de leur situation, pas même le gérant mis au courant de la situation par les occupants eux-mêmes.

Bien qu'aucune base légale ne définit ce que « provisoire » signifie exactement, la limite a été fixée à 3 ans, en réponse à une question parlementaire de 2012. Tous ceux qui ont dépassé cette durée - soit la très grande majorité des 90 habitants de Mühlenbach - seront convoqués par l'Olai afin d'analyser leur situation professionnelle et financière et de les informer qu'ils doivent se mettre à la recherche d'un autre logement. Dur à entendre pour ceux qui habitent là depuis plus de 20 ans et considèrent ce foyer comme leur chez-soi.

A Mühlenbach, ils payent 200 euros par mois pour une chambre double ainsi que la cuisine et les sanitaires en commun. Ce ne sont pas des conditions faciles, mais avec un salaire proche du minimum et compte



KWIFRAISE / FLICKR

tenu de la situation immobilière au Luxembourg, ils n'ont pas vraiment le choix. Louer un studio coûte environ 700 euros, sans compter la garantie locative qui s'élève souvent à deux ou trois fois le montant du loyer.

Restructuration oblige

L'Asti (Association de soutien aux travailleurs immigrés) les accompagne dans ce processus auprès de l'Olai et espère maintenant que les délais de sortie accordés seront raisonnables et réellement en accord avec la situation de chacun. Au foyer de Bonnevoie, les 14 résidents ont déjà été contraints de quitter les lieux durant l'hiver et ils n'avaient eu que le préavis légal de trois mois pour trouver une autre solution. Espérons que l'Olai sera plus clément avec ceux de Mühlenbach. D'autant plus que cinq mois plus tard, les logements libérés à Bonnevoie, destinés à l'accueil de demandeurs d'asile, ne sont toujours pas occupés.

Ces procédures auront aussi lieu dans les deux foyers aujourd'hui gérés par l'Olai à Esch-sur-Alzette et concernent au total plus d'une centaine de personnes. Ce serait quand même un comble que ces travailleurs, pour la plupart dans le secteur de la construction civile, se retrouvent à la rue... Mieux que l'expulsion de ces personnes vulnérables, la construction de logements sociaux supplémentaires élargirait par la même occasion l'offre d'emploi pour ces personnes et celle du logement qui fait cruellement défaut au Luxembourg. Quand le gouvernement descendra-t-il à la cave pour s'attaquer au vrai problème ?

SHORT NEWS

Mariage homo retardé?

(lc) - Alors que l'avis du Conseil d'Etat, qui retoque la loi sur le mariage homosexuel au nom de l'égalité devant la loi en matière de l'adoption, paru cette semaine est certainement une bonne chose, il porte tout de même le risque que le projet de loi ne soit éventuellement pas voté lors de cette législature. Mais toute cette histoire est avant tout le résultat d'un imbroglio juridique à la luxembourgeoise qui n'a - comme d'habitude - pas vraiment servi à simplifier les choses. Le projet initial déposé en 2010, déjà promis lors des élections de 2009, avait subi, en 2012, une scission en deux: l'une pour l'accès au mariage, l'autre concernant l'adoption. Cette séparation a pourtant été supprimée partiellement par la commission juridique, qui voulait garder l'adoption simple dans le projet. Et c'est là où le Conseil d'Etat a constaté l'injustice. Si l'opposition félicite la haute corporation de ce choix, elle devrait pourtant faire attention à ce que cet avis ne retarde pas encore plus cette avancée nécessaire dans le cheminement vers une société plus juste. Car finalement, le Luxembourg n'est pas la France et une telle loi ne devrait pas soulever le tollé réactionnaire et nauséabond qu'il a causé chez nos voisins.

Freizügigkeit - ein Menschenrecht?

(avt) - Unter dieser Fragestellung fand vom 3. bis 5. Juni eine Konferenz des Europäischen Migrationsnetzwerks (EMN) statt. Wer im Schengen-Raum lebt, stößt kaum mehr an Grenzen. Doch wer es als Nicht-EU-Bürger überhaupt in die Festung Europa schafft, dem droht Abschiebung - mitunter gewaltsam. Zwischen Oktober und Dezember 2012 vermeldete die Europäische Kommission 13.600 solcher „illegaler“ Übertritte. Ein Rückgang von 52 Prozent gegenüber dem vierten Quartal 2011. Zeichen dafür, dass die EU ihre Außensicherung verstärkt, aber auch Resultat der Intervention in Libyen, deren Ziel es ja gerade war, den „Flüchtlingsstrom“ über Nordafrika einzudämmen. „La libre circulation est un droit humain“ bestätigte der frisch gebackene Minister Spautz bei seinem Kurzauftritt. Eine verantwortliche Migrationspolitik müsse alle einbeziehen. Daran wird er sich wohl in Zukunft messen lassen. Neben Wahlkampfauftritten und einem Repräsentanten von Frontex, der die zweifelhafte Praxis der Flüchtlingsverwaltung bewarb, gab es aber auch konstruktive Beiträge. So regte Malte Ebner von Eschenbach von der Uni Potsdam an, den vorherrschenden Diskurs über Migration grundsätzlich infrage zu stellen. Migration führe als Gegenbegriff „Sesshaftigkeit“ als unhinterfragten Begriff. Löse man sich davon und erweitere den Blick um Migration aus einer Weltgesellschaftsperspektive, so sei dies eine Basis für Kommunikation, statt Ausgrenzung.

Une société luxembourgeoise pas très nette

(dv) - Une des spécialités « industrielles » du Luxembourg est l'accueil de sociétés dont très souvent la présence physique sur le territoire se limite à une boîte postale. Et dans ces boîtes se cachent souvent de vrais, de gros filous. C'est par exemple le cas de l'Agricultural Company Sierra Leone Ltd. (SAC), qui est une filiale de SOCFIN, une société enregistrée au Luxembourg et contrôlée par le Français Vincent Bolloré (ami de Sarkozy) et le Belge Hubert Fabri. Au Sierra Leone, ces hommes d'affaires ne font pas dans la dentelle. C'est l'ASTM (Action Solidarité Tiers Monde) qui, par voie de communiqué de presse, a rendu public cette semaine les forfaits de cette société. En 2011, la SAC avait signé un bail avec le gouvernement sierra-léonais, dans le cadre d'un projet de plantation de palmiers à huile, qui lui cédait pour 50 ans 6.500 hectares de terres agricoles utilisées par plus de 9.000 agriculteurs de 24 villages différents. Cette superficie peut même être augmentée de 5.000 hectares supplémentaires. Au Sierra Leone, une ONG, Green Scenery, a publié un rapport mettant en lumière l'absence de compensations, la corruption et les pressions exercées sur les propriétaires. Désormais, la SAC s'en prend également à l'ONG en lui intentant des procès afin qu'elle se taise. Pourquoi le Luxembourg doit-il seulement accueillir toute la racaille du monde ?